

Banque Iéna - Espagnol LV2

3517 candidats (3137 en 2013; 3002 en 2012, 3210 en 2011)

Moyenne de l'épreuve: 10,62 (9,77 en 2013; 10,06 en 2012, 9,72 en 2011)

Ecart-type: 2,79 (3,33 en 2013; 3,20 en 2012)

	Version	Q1	Q2	Thème
Moyenne	12,45	11,36	11,5	7,43
Ecart-type	3,49	3,22	3,32	4,06
Note min./max.	0/19,25	0/20	0/20	0/19

3517 candidats ont composé en LV2. Soit une hausse de plus de 10% par rapport à l'année dernière. La moyenne de l'épreuve est en hausse sensible, grâce notamment à de meilleurs résultats dans les sous-épreuves de traduction, en version (+3) et également en thème grammatical (+0,8).

Le texte proposé cette année était extrait de *El Nuevo Herald*, journal publié à Miami, et qui bénéficie d'une large audience au sein de la communauté hispanique des Etats-Unis et au-delà en Amérique latine. L'auteur, Andrés Oppenheimer, Argentin établi à Miami, est par ailleurs l'une des plumes les plus célèbres du quotidien, dont les tribunes d'orientation libérale sont également fréquemment commentées ou reprises en dehors de l'aire hispanique qui constitue son lectorat premier.

Questions

(Nous renvoyons pour certaines remarques d'ordre général aux conseils et commentaires déjà formulés pour la LV1)

1. Question de compréhension du texte

Le thème de l'article était l'essor de la censure et donc "l'état des libertés" sur internet. En réaction à une enquête établissant une carte mondiale de la liberté sur la Toile et proposant un classement des pays selon les garanties qu'ils offrent en la matière aux internautes. L'auteur réagissait plus précisément à l'inclusion dans la même catégorie de "partiellement libre" de 3 pays latino-américains: le Brésil, le Mexique et le Venezuela, classement qu'il considérait injuste pour les deux premiers. C'est ce point que les candidats devaient expliciter dans la **question de compréhension**. Tous ou presque y sont parvenus, le texte étant particulièrement clair, la différence se faisant sur la qualité et correction de la langue espagnole.

2. Question d'expression personnelle

L'**essai** proposait une réflexion plus large, les candidats devant indiquer s'ils considéraient que les libertés fondamentales et le respect de la vie privée étaient ou non menacés sur internet. Sur une question qui pouvait s'appuyer sur des exemples empruntés à l'actualité du monde hispanique ou à l'actualité internationale au sens large, les candidats ont dans l'ensemble su utiliser leur expérience personnelle d'internet et proposer des exemples. Beaucoup ont évoqué l'accès limité à internet dans certains pays, la censure ouverte dans d'autres et le soupçon de contrôle systématisé à peu près partout, nourri par le cas Snowden. Les conditions de conservation des données individuelles sur les moteurs de recherche ont aussi été fréquemment évoquées dans le cours de l'argumentation.

Rappelons la nécessité de proposer une réponse structurée qui d'emblée indique l'axe choisi pour la réponse et/ou l'enjeu de la question posée et ne se contente pas comme entrée en matière d'une reprise sous forme de citation du libellé, d'une pure reformulation réthorique ou d'une répétition du dernier argument utilisé en guise de conclusion.

Traductions

1. Version

En **version**, le passage du texte à traduire ne présentait pas vraiment de difficultés lexicales ou syntaxiques et pouvait être aisément rendu dans un français fluide, comme l'ont démontré la plupart des copies. Une majorité de candidats obtient donc une note assez élevée. Nous attirons l'attention sur la nécessité de bien lire le sujet et de traduire exactement la partie demandée. Le titre n'était pas à traduire. Par contre, comme indiqué par un crochet en marge du texte et surtout en toutes lettres dans le libellé, il convenait de s'arrêter ligne 19 (au mot "oposición") -seule la première partie de la phrase étant à traduire- et non ligne 18 à la fin du paragraphe précédent.

2. Thème

Le **thème** est traditionnellement la partie la moins bien réussie et qui arrive à la plus faible moyenne de l'épreuve. Nous constatons cependant avec plaisir, comme indiqué en introduction, que la moyenne de cette sous-épreuve est en hausse sensible. Cet exercice sélectif, qui doit être préparé par un entraînement régulier et exigeant, a une nouvelle fois permis de différencier les candidats et garde toute sa pertinence car sa pratique est essentielle à l'apprentissage des fondamentaux de la langue (conjugaison et structures syntaxiques) qui seront tout aussi indispensables à l'écrit que pour communiquer efficacement à l'oral.

En LV1 comme en LV2, les correcteurs utilisent toute la palette des notes et n'hésitent pas à attribuer la note maximale aux meilleures copies, dans chacune des sous-épreuves. L'épreuve conserve ainsi sa fonction de classement des candidats et permet de distinguer par des notes très élevées les plus méritants.

Les épreuves écrites de la session 2014 semblent avoir répondu aux attentes des préparateurs et des correcteurs et permis d'évaluer de manière satisfaisante les candidats.